



## APPEL À TEXTES

NUMÉRO HORS-SÉRIE : PROJET DE LOI N 23 DU MINISTÈRE QUÉBÉCOIS DE L'ÉDUCATION :  
CE QU'EN DIT LA RECHERCHE

---

### CORÉDACTEURS INVITÉS :

Pr Marc-André Éthier, Faculté des sciences de l'éducation, Université de Montréal

Pr David Lefrançois, Département des sciences de l'éducation de l'Université du Québec en Outaouais

Formation et profession : revue scientifique internationale en éducation (<https://formation-profession.org/>) publiera un numéro hors-série sur les enjeux entourant le Projet de loi n°23, présenté le 4 mai 2023 par le ministre québécois de l'Éducation, Bernard Drainville.

La publication de ce numéro hors-série participe d'une entente sans précédent entre trois revues savantes québécoises qui lancent en même temps un même appel à textes, en anglais et en français<sup>1</sup>. Les deux autres revues sont le McGill Journal of Education/Revue des sciences de l'éducation de McGill et la Revue des sciences de l'éducation. Cette collaboration inusitée traduit le degré d'inquiétude et de questionnement que suscite le Projet de loi 23, mais aussi la volonté de nos revues de s'engager dans un dialogue fécond et respectueux de nos différences.

---

<sup>1</sup> Le McGill Journal of Education/Revue des sciences de l'éducation de McGill étant une revue bilingue, elle acceptera des textes en français et en anglais.

## DESCRIPTION DU NUMÉRO HORS-SÉRIE

Selon le ministre, la Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique et édictant la Loi sur l'Institut national d'excellence en éducation renforcera ses pouvoirs vis-à-vis des centres de services scolaires, rendra le réseau scolaire « plus efficace », améliorera l'accès du ministre à de nombreuses données concernant les élèves, abolira le Comité d'agrément des programmes de formation à l'enseignement, modifiera la mission du Conseil supérieur de l'éducation et créera un institut d'excellence en éducation qui améliorera l'enseignement.

Ce Projet de loi a provoqué la diffusion de plusieurs lettres ouvertes et reportages dans les quotidiens et les médias du Québec, la tenue de quelques manifestations et la production de plus de 40 mémoires présentés en prévision des consultations particulières et auditions publiques de la Commission parlementaire de la culture et de l'éducation, en mai 2023. Cependant, il manque un portrait aussi objectif et exhaustif que possible de l'état des connaissances scientifiques, sous l'angle de la formation ou de la profession enseignante, pour soutenir la réflexion à propos des tenants et aboutissants de ce Projet de loi.

Par exemple, les thèmes suivants qui ont fait l'objet de débats pourront inspirer des auteur·e·s:

1. École efficace ;
2. Efficacité des formations courtes à l'enseignement ;
3. Gouvernance centralisée (vs décentralisée) des systèmes éducatifs ;
4. Gestion des données scolaires ;
5. Instruments de régulation qui balisent la formation et la profession enseignante (type, CAPFE, CSE, etc.) ;
6. Changement des pratiques pédagogiques à l'échelle d'un système éducatif/d'une réforme éducative.

Les études qui éclairent et problématisent les enjeux pragmatiques ou politiques du Projet de loi, ainsi que les recherches de nature empirique et théorique seront considérées, mais le numéro priorisera les recensions et revues des écrits présentant des résultats de recherche à propos d'aspects de ce Projet de loi pour lesquels il n'existe pas ou existe peu d'expertise et de connaissances scientifiques au Québec, mais qui ont déjà été étudiés dans d'autres contextes éducatifs.

Formation et profession lance donc une invitation aux auteur·e·s qui souhaitent proposer un manuscrit en lien avec le Projet de loi. Sous la responsabilité de l'équipe éditoriale, l'évaluation des manuscrits sera assujettie au même processus rédactionnel que tout autre manuscrit (évaluation à double insu par des pairs). Toutes les règles et procédures, disponibles sur le site de Formation et profession et destinées aux auteur·e·s, devront être respectées (voir <https://formation-profession.org/pages/home>).

Étant donné la dimension concertée de cet appel à textes, les manuscrits seront examinés par la revue à laquelle ils sont soumis, mais pourraient être transférés, avec l'accord de l'auteur·e, à l'une des deux autres revues pour examen et publication.

Ce numéro hors-série de Formation et profession comptera de cinq à six articles de 5000 à 6000 mots chacun, en français. Les manuscrits devront être transmis **au plus tard le 30 novembre 2023**.